

Collectivités viables

Le bulletin d'information de Vivre en ville

Volume 1, numéro 1 Janvier 2002

Sommaire

- ☼ Mot de la direction 2
- ☼ Trousse éducative « Vers des collectivités viables » 2
- ☼ Programme d'efficacité énergétique 3
- ☼ Calend'AIR... 3
- ☼ Campagne « Sans pesticides, naturellement » 4
- ☼ Vélo-Ville – Vélo-Métro 5
- ☼ Jardiville 6
- ☼ Venez explorer le monde végétal de la cité 7
- ☼ Présentation de Vivre en Ville 8



photographies : Vivre en ville

projets en cours...
projets à venir...

Mot de la direction

Un outil pour vous informer !

Le nouveau bulletin de Vivre en ville est enfin lancé! Cet outil de liaison vous exposera les divers projets qui animent nos équipes sur le terrain et l'état d'avancement de ces projets. Dans l'avenir, outre les activités de Vivre en Ville, le bulletin traitera plus spécifiquement d'un projet ou vous présentera un sujet particulier en regard de l'actualité du moment. Il se vaudra évolutif et ouvert à vos suggestions et commentaires. *Bonne lecture !*

Vivre en Ville : nouvelle structure administrative



Ann Bourget

Si vous ne le savez pas déjà, laissez-moi le plaisir de vous annoncer que Madame Ann Bourget, présidente et directrice-générale de Vivre en Ville, a remporté avec brio ses élections municipales! Ann s'est effectivement présentée aux élections de la nouvelle ville de Québec avec l'équipe de Monsieur Jean-Paul L'Allier sous les couleurs du Renouveau Municipal de Québec. Elle a été élue avec une majorité importante dans le district de Montcalm.

Elle a de plus été nommée au sein du comité exécutif en tant que membre associée. À ce titre, Ann cumulera plusieurs dossiers au gré de ses nouvelles fonctions politiques actives : associée aux dossiers de l'immigration et de l'environnement, vice-présidence de la commission d'urbanisme et de conservation, membre de la commission jeunes et ville et de la commission consultative du schéma d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Québec.

Nul besoin de confirmer que toute l'équipe de Vivre en Ville et des organismes présents au centre de l'Environnement de Québec l'ont chaleureusement félicitée pour cette brillante victoire. Pour souligner l'événement, un souper amical a réuni collègues de travail et ami(e)s qui profitèrent de l'occasion pour souhaiter la meilleure des chances à la nouvelle élue, la plus jeune du conseil municipal de la nouvelle ville de Québec.

Face à ces nouveaux défis, Ann doit malheureusement mettre fin à son engagement de la première heure avec Vivre en Ville. En effet, Ann a annoncé aux membres du conseil d'administration qu'elle quittait ses fonctions de présidente et de directrice-générale. Bien entendu, c'est avec détermination qu'Ann saura défendre les dossiers urbains et le développement durable au sein des élu(e)s. Sa carrière l'éloigne de Vivre en Ville, mais son cœur et ses idées demeurent. Sans être une fin, nous pouvons le concevoir comme une évolution et en profiter pour souligner l'excellent travail de développement qu'Ann a su mettre en œuvre ces dernières années au sein de Vivre en Ville. Tant le conseil d'administration que les employé(e)s et moi-même peuvent vous le confirmer : Ann a accompli un travail exceptionnel en améliorant la gestion et l'organisation, en confirmant le financement de plusieurs projets pour les trois années à venir et en prenant toujours les décisions qui assuraient un avenir soutenable tant pour Vivre en Ville que pour ceux qui y travaillent.

Pour toutes ces raisons et celles que j'oublie, Ann mérite nos plus sincères félicitations et toute notre gratitude pour ce mandat qu'elle a honoré avec cœur, rigueur et professionnalisme.

Le conseil d'administration a nommé Jérôme Vaillancourt au poste de directeur général de Vivre en Ville. Les membres ont accepté que la présidence soit assumée par Alexandre Turgeon jusqu'à la prochaine élection au sein du nouveau conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle. ☀



Jérôme Vaillancourt
directeur général

Trousse éducative

« Vers des collectivités viables »

La Trousse éducative s'inscrit directement en suivi du colloque international « Vers des collectivités viables » initié par Vivre en ville en 1999. L'objectif principal visé par Vivre en Ville grâce à cette trousse est la promotion et la sensibilisation des acteurs québécois au développement durable des collectivités. Elle constitue en outre un outil interactif complet qui donnera les moyens aux intervenants de mettre en œuvre des plans d'actions favorisant le développement de collectivités durables tant à l'échelle locale que régionale.

La trousse constitue un outil exhaustif d'éducation et de promotion des principes et des applications du développement durable dans la planification et l'aménagement des agglomérations. Dynamique et vulgarisé, l'outil sera conçu et réalisé expressément pour intéresser, éduquer et servir les élus des différents paliers de gouvernement, les administrateurs municipaux, les relayeurs et la population.

Le grand atout de cette trousse réside dans l'analyse et la vulgarisation des initiatives et des expériences concrètes recueillies à travers le monde. Elle proposera les meilleures solutions et innovations en réponse aux diverses préoccupations et problèmes environnementaux, sociaux et économiques touchant les agglomérations de toutes tailles. Les solutions proposées par ces exemples sont non seulement avantageuses sur le plan de l'environnement et des changements climatiques, mais également sur le plan socio-économique. Elles s'inscrivent dans une perspective d'optimisation des investissements publics, rendant ainsi l'outil attrayant pour les décideurs.

Afin d'agrémenter et de faciliter son utilisation, la trousse se composera d'ouvrages écrits, de vidéos, de disques compacts multimédias et d'une passerelle Internet. Une formation-accompagnement sera également disponible sur demande auprès de Vivre en Ville afin de stimuler l'appropriation et l'utilisation de cet outil par ceux qui construisent nos milieux de vie. La sortie de la trousse est prévue pour novembre 2002. ☀

Jérôme Vaillancourt
directeur général

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Lorsque l'aménagement du territoire mène à l'efficacité énergétique...

Dans le cadre de sa principale mission, qui est de sensibiliser la population et les décideurs sur le contenu et l'importance des principes du développement durable associés à l'aménagement du territoire, Vivre en Ville s'est intéressé à développer la sensibilisation du public concernant l'économie d'énergie.

En 1999, alors que l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec lançait le « programme communautaire de réduction de la facture d'énergie », Vivre en Ville s'est investi dans la gestion de ce programme pour la région de Québec.

Ce programme a pour objectif d'aider les personnes à faible revenu à réduire leur facture d'énergie par le biais d'un service gratuit à domicile. Ainsi, sur rendez-vous, un technicien et une conseillère offrent à la fois des travaux mineurs et des conseils utiles afin de réaliser des économies d'environ 5 % sur les coûts de chauffage, d'eau chaude et concernant les électro-ménagers.

Enfin, par ce service, Vivre en Ville s'est doté d'une équipe de six personnes et acquis une expertise en efficacité énergétique et en sensibilisation du grand public. Par la même occasion, Vivre en Ville véhicule ainsi depuis trois ans, des conseils connexes à l'efficacité énergétique¹ et aide les mille quatre cent ménages rencontrés depuis le début du programme à améliorer leur qualité de vie, un des axes primordiaux du développement durable et de Vivre en Ville. ☀

Véronique Jampierre

Coordonnatrice adjointe,
Programme d'efficacité énergétique

¹ Lire l'article « Lorsque l'efficacité énergétique mène à l'amélioration de la qualité de l'air ».

CALEND'AIR

...Lorsque l'efficacité énergétique mène à l'amélioration de la qualité de l'air

Comme tout ce qui nous côtoie quotidiennement, on ne lui prête que peu d'attention. Et pourtant il serait difficile de vivre sans elle.

Il ne s'agit pas là d'une déclaration mais d'un constat concernant l'air intérieur.

Quelque soit la saison, une personne passe jusqu'à 70 % de son temps à l'intérieur d'un bâtiment, et plus pour les personnes sédentaires comme les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Cependant, la qualité de l'air intérieur est souvent négligée car son rôle, à la fois pour notre santé, notre confort et même pour nos économies, est sous-estimé.

Depuis plus de deux ans, Vivre en Ville effectue des visites à domicile pour aider les personnes à faible revenu à réduire leur consommation d'énergie et, implicitement, leurs factures d'électricité et de chauffage. Dans le cadre de ces quelques 1400 visites, les intervenants de Vivre en Ville ont mesuré l'importance d'expliquer l'interrelation entre un taux trop élevé d'humidité dans un logement et la difficulté que ses occupants ont pour se chauffer malgré des frais de chauffage qui augmentent. D'autre part, ces mêmes intervenants ont noté la forte proportion de personnes concernées par des problèmes de moisissures, d'allergies et de tabac.

Aussi, après recherche, il est apparu nécessaire de créer un outil d'information parlant exclusivement de la qualité de l'air intérieur et abordant de façon simple et claire de ses principaux contaminants. L'objectif étant de donner des solutions faciles et efficaces pour contrer chacune de ces sources de contamination. Ainsi, le Calend'AIR, qui a pris la forme d'un calendrier permanent pour allier l'utile à l'agréable, permet à chacun de se sentir concerné par la qualité de l'air et de mieux comprendre par quel processus les moisissures, les produits de nettoyage ou de bricolage, les systèmes de chauffage, etc., peuvent avoir une incidence, entre autres, sur notre santé.

Il est à noter que la toute dernière version du Calend'AIR vient de sortir des presses de l'imprimeur. Aussi, n'hésitez pas à contacter Vivre en Ville dès maintenant pour vous en procurer un exemplaire ! ☀

Véronique Jampierre
Coordonnatrice du projet Calend'AIR



Campagne « Sans pesticides, naturellement » ; bilan de la campagne 2001

Vivre en Ville s'est associé à la Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP) pour mener la campagne « Sans pesticides, naturellement » dans la région de la Capitale nationale. C'est une campagne de sensibilisation aux dangers des pesticides sur la santé et l'environnement et d'éducation aux alternatives écologiques et non toxiques pour l'entretien des pelouses. Durant la campagne, Vivre en Ville devait distribuer 1 000 trousse d'action « Sans pesticides, naturellement » et effectuer des activités de sensibilisation grand public.

Vivre en Ville a participé à plusieurs événements spéciaux pour réaliser sa campagne : Salon de la Forêt 2001 (23 au 25 mars 2001 à la patinoire du Méga-Parc des Galeries de la Capitale de Québec), Salon Fleurs, Plantes et Jardins Québec 2001 (27 au 29 avril 2001 au Centre de Foires d'Expo-Cité de Québec), Florissimo 2001 (6 mai au Musée de la civilisation de Québec).

Un dîner-conférence a été organisé par Vivre en Ville le 8 mai 2001 à la Salle Michel-Jurdant au 1085 de Salaberry à Québec : présentation de la trousse « Sans pesticides, naturellement » et du vidéo « Pelouses et couvre-sols », période d'échanges avec le public, dégustation de vin de pissenlits et kiosque d'information sur les alternatives aux pesticides.

Vivre en Ville et le Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale nationale (CRE- Capitale nationale) ont organisé une séance d'information sur les pesticides qui s'est tenue le jeudi 21 juin 2001 de 19h00 à 21h00 au Moulin des Jésuites de Charlesbourg. M. Onil Samuel, toxicologue et Mme Lili Michaud, agronome, ont présenté les dangers des pesticides sur la santé ainsi que les alternatives écologiques pour l'entretien des pelouses. Un kiosque d'information était également tenu par Vivre en Ville.

Vivre en Ville s'est associé à de nombreux partenaires pour cette campagne : CRE- Capitale nationale, Vert-Santé, service de consultation et de formation en horticulture écologique, Jardin communautaire du Christ-Roy, Centrale des syndicats du Québec (Établissements verts Brunland de la région), Groupe de travail pour la sensibilisation sur les pesticides en milieu urbain, Association forestière Québec métropolitain, Québec'ERE, BPH Environnement, Société d'horticulture de Beauport, Société d'horticulture de la ville de Charlesbourg, Société d'horticulture de la ville de Sainte-Foy, Société d'horticulture de Lévis, Municipalité du Lac Beauport.

Vivre en Ville a effectué quelques parutions médiatiques sur le thème des pesticides : article paru en page A4 dans le Journal Le Soleil du lundi 7 mai 2001, participation à l'émission « Dossier actualité » de Télémaq diffusée en direct au câble 63 le mercredi 9 mai 2001, éditorial et article sur les pesticides et la santé parus dans le bulletin d'information du CRE- Capitale nationale du mois de juin 2001, participation au reportage sur l'utilisation des pesticides en milieu urbain et rural de la télévision de Radio-Canada le 29 juin 2001 au Journal de 17 heures.

Vivre en Ville remercie tous les collaborateurs et bénévoles qui ont contribué à la Campagne « Sans pesticides, naturellement » dans la région de la Capitale nationale. Vivre en Ville remercie particulièrement la CAP pour son engagement et ses efforts dans la remise en question à grande échelle de l'utilisation des pesticides et dans la diffusion d'information pertinente et vulgarisée sur les pesticides et les alternatives existantes. ☺

Julie Molard
Chargée de projets, Vivre en ville



photo : gracieuseté du CAP

Vélo-Ville – Vélo-Métro :

Un projet-pilote de bicyclettes communautaires à Québec et à Montréal

Le concept de bicyclette communautaire, tout en prenant différentes formes, est présent dans plusieurs villes européennes et américaines (Copenhague, Rennes, Amsterdam, Zurich, Minneapolis-St-Paul). Le vélo communautaire comporte certaines caractéristiques particulières qui en favorise l'utilisation, puisqu'il est laissé à la disposition des usagers à un coût minime ou gratuitement. Ce système permet à la population de se déplacer sur de courtes distances à partir ou vers les zones de transport en commun (autobus, trains et éventuellement système léger sur rail (SLR) et métro). Il favorise donc l'intermodalité en offrant un système de transport d'appoint complémentaire aux transports collectifs.

Pour ce faire, des vélos sont mis à la disposition des usagers intéressés près des réseaux urbains de transport en commun, des grands complexes résidentiels, des tours à bureaux, des

centres d'achats, des institutions d'enseignement et autres sites névralgiques de l'agglomération urbaine. Les usagers du service peuvent emprunter une bicyclette et se promener n'importe où. Après chaque utilisation, ils doivent replacer le vélo dans un des supports désignés à cet effet.

L'objectif principal de « Vélo-Ville – Vélo-Métro » est de développer un concept de bicyclettes communautaires adapté à la réalité des régions de Québec et de Montréal et implanter ce dernier dans certains quartiers afin de diminuer les différents polluants liés à l'utilisation de l'automobile. Nous voulons également favoriser l'utilisation du vélo dans les centres-villes, sensibiliser les employeurs à la nécessité d'offrir des installations permettant de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport (rangements sécuritaires pour les vélos, casiers, douches, etc.), accroître la complé-

mentarité des modes de transport, doter les autobus de supports à vélos et contribuer à favoriser l'inclusion automatique des pistes cyclables à l'intérieur des schémas d'aménagement et des plans d'urbanisme de manière à favoriser la pratique du cyclisme sur des infrastructures dédiées et sécuritaires. Nous voulons également développer une expertise unique au Québec en matière de vélos communautaires qui pourra être exportée.

Présentement, nous en sommes à trouver la forme finale du concept. Une étude de marché et la recherche de partenaires et de commanditaires intéressés par le projet suivront. Nous avons associé au projet pour l'expertise montréalaise, l'organisme Équiterre. L'implantation est prévue pour 2002-2003. ☀

Pascal Laliberté, chargé de projets



↑ photo : Vivre en ville



↑ photo : Søren B. Jensen

↓ photo : Adshel



↑ photo : Adshel

Un projet d'agriculture solidaire et biologique au cœur de la nouvelle ville de Québec

Le projet vise à créer et implanter un jardin biologique, à la fois communautaire et collectif, au cœur de la nouvelle ville de Québec.

Le jardin communautaire est constitué d'un ensemble de lopins contigus (jardinetts individuels) situés dans un espace commun géré de façon collective. Chaque jardinier acquitte une cotisation annuelle de membre et exploite son lopin comme bon lui semble, dans les limites des règlements établis par l'assemblée des membres. Le jardin communautaire permettra de répondre à un besoin croissant de la communauté en milieu urbain, soit jardiner en ville. Le jardin biologique, par son calme et sa beauté, constituera un lieu privilégié de détente et d'échanges pour les membres et les visiteurs. Les membres devront faire l'apprentissage de la civilité et du respect du bien commun. Les responsabilités partagées et les journées de corvées communautaires contribueront à développer un sentiment d'appartenance et une solidarité entre les membres. De plus, le jardinage stimule le processus mental et d'apprentissage. Il a un impact positif sur l'adaptation sociale, éducative, psychologique et physique des gens, améliorant ainsi leur santé physique, mentale et spirituelle.

Pour sa part, le jardin collectif est constitué d'une parcelle unique exploitée collectivement par un groupe de jardiniers. Les produits du jardin collectif sont vendus au sein de la population locale sous forme de produits frais ou transformés pour permettre l'autofinancement et la continuité du projet. Le jardin collectif constitue donc une forme particulière d'agriculture urbaine. Le jardin sera en fait une petite exploitation biologique d'utilité collective: le principal objectif est donc d'offrir des produits frais et biologiques à la population locale à un prix abordable. Il représente donc un nouveau créneau de diversification de l'économie locale par la vente de ses produits. Le jardin vise à cultiver des variétés légumières, fruitières et céréalières traditionnelles ou menacées afin de conserver nos plantes indigènes et de contribuer à leur survivance.

La première année, la mise en place du jardin s'effectuera par le biais de jeunes en réinsertion sous supervision étroite de l'équipe de Vivre en Ville et de ses partenaires. Ainsi, le jardin vise à former dix jeunes au jardinage écologique (Service Jeunesse Canada) et à les initier à l'entraide et à la vie communautaire. Leur implication au sein du jardin facilitera leur réinsertion sur le marché du travail en leur fournissant une expérience positive et favorisera leur prise en charge individuelle et leur responsabilisation en tant qu'acteurs de changement dans leur milieu. Les jeunes participeront également à des ateliers d'orientation professionnelle, de recherche d'emploi, de croissance personnelle, etc. Les années suivantes, nous voulons continuer à faire de la réinsertion chez les jeunes par le biais du Carrefour Jeunesse Emploi de la Capitale nationale (programme Solidarité jeunesse). Le jardin collectif serait en fait un plateau de travail pour des jeunes en difficulté.

Nous entendons également former des partenariats avec divers organismes et la nouvelle ville de Québec pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants par le travail au jardin communautaire ou collectif (production de légumes ethniques).

Un autre volet du projet vise l'information et l'éducation de la population par des ateliers sur l'agriculture biologique et ses bienfaits pour l'environnement. Par exemple, des jeunes de la région auront la possibilité de cultiver une parcelle de terre et de participer à différents ateliers d'initiation à l'agriculture biologique et aux sciences naturelles. Le jardin biologique est un lieu privilégié pour développer une conscience environnementale, se familiariser avec le développement durable, apprendre le jardinage écologique et mettre en pratique des techniques de recyclage et de compostage.

Le projet vise également à créer un îlot de verdure dans la trame urbaine en réutilisant un espace vacant dans la ville. Ce projet novateur comporte un réel potentiel concernant l'assainissement de l'eau et de l'air ainsi que l'augmentation

de la diversité biologique dans la ville. Un tel projet peut grandement améliorer la qualité de vie des citoyens.

Pour l'heure Vivre en Ville est à l'étape de la recherche de fonds pour la réalisation du projet. Deux sites potentiels ont été ciblés pour l'implantation du projet. Des demandes de financement sont en cours.

Les principaux organismes partenaires du projet

Les principaux partenaires du projet sont la ville de Québec, le Carrefour Jeunesse Emploi de la Capitale nationale, la Société pour le développement de la Rivière Saint-Charles, Équiterre, Les Ateliers à la Terre, Québec'ERE, le Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale nationale, Les ami(e)s de la Terre de Québec, etc. Tous ces partenaires ont déjà confirmé leur appui et collaboration au projet. ☺

Julie Molard

Chargée de projet, Vivre en ville



photo : Vivre en ville

Venez explorer le monde végétal de la cité

Ce jeu de société amusant vous fera découvrir les richesses cachées des arbres et des plantes en milieu urbain



La forêt québécoise est au cœur de notre histoire et de nos vies et sa grande diversité est une véritable richesse pour notre société. Le rôle de l'arbre et des boisés en milieu urbain est cependant moins connu. Alors qu'un pourcentage toujours plus élevé de la population habite dans les agglomérations urbaines, il nous apparaissait donc essentiel de parler de ce monde végétal et de son rôle vital de façon à préserver et accroître cette ressource. Au regard d'expériences européennes, Vivre en Ville élaborera un premier projet dès 1997. Au rythme des refus des divers subventionnaires, le projet a évolué à chaque année. Suite à des collaborations fructueuses avec l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM), Vivre en Ville a donc décidé de fonder un partenariat avec cet organisme afin de relancer et représenter ce projet auprès de nouveaux subventionnaires. C'est ainsi que le jeu éducatif «Le monde végétal de la cité» a enfin pu être mis en œuvre grâce au partenariat développé avec l'AFQM et la collaboration de Québec'ERE et d'autres organismes.

Le partenaire majeur du projet est le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Le Ministère des Ressources naturelles et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec financent également le projet. Ce projet vise à créer un outil pédagogique vulgarisé, dynamique et amusant pour éduquer et sensibiliser les jeunes aux problématiques entourant l'arbre et les forêts urbaines.

Description du jeu

Pour explorer Le monde végétal de la cité, il vous suffira de parcourir la ville à pied, à vélo ou en train léger sur rail !

Au hasard du parcours, vous répondrez à des questions drôles et surprenantes sur des thèmes aussi diversifiés que la biologie de l'arbre, les essences d'arbres, les plantes indigènes, les oiseaux et autres petites créatures, le patrimoine et la culture, l'utilisation traditionnelle et industrielle des végétaux et bien d'autres sujets encore. Vous découvrirez alors les nombreux rôles et bienfaits des arbres et des plantes en milieu urbain. Le premier objectif de votre périple sera d'atteindre une pépinière avec suffisamment d'argent en poche pour acquérir un arbre. À la pépinière, vous découvrirez les principales caractéristiques des arbres. À vous de choisir le bon ! La seconde étape sera de le planter à l'endroit approprié. Avec un peu de chance, vous pourrez vous y rendre plus rapidement grâce aux moyens de transport alternatifs.

Le gagnant sera celui ou celle qui aura réussi à planter le plus grand nombre d'espèces distinctes avant la venue de l'hiver. Mais attention, Le monde végétal de la cité vous réserve des surprises de toutes sortes ! Tout en vous amusant, vous vous exercerez à devenir des citoyens écologistes !

Disponibilité du jeu

Le jeu est en cours d'élaboration et sera achevé pour l'été 2002. L'AFQM souhaite mettre le jeu sur le marché à partir de l'automne 2002 et l'offrir à un prix modique. L'AFQM est donc à la recherche de commanditaires pour l'édition du jeu. Avis aux intéressé(e)s ! ☀

Julie Molard

Chargée de projets, Vivre en Ville
et coordonnatrice, AFQM

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'AFQM au (418) 647-0909 ou afqm@mediom.qc.ca.

Présentation de Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe à l'émergence d'une vision nouvelle du développement des agglomérations québécoises centrée sur les collectivités viables.

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique des citoyen(ne)s. Ainsi, Vivre en Ville travaille principalement à la mise en œuvre du développement durable des agglomérations par l'intégration des réseaux et modes de transport en commun et alternatifs, l'efficacité énergétique, la mixité des personnes et des fonctions, la protection et la revitalisation du patrimoine bâti et naturel, l'accroissement de la présence des végétaux et des espaces verts en milieu urbain, etc.

Vivre en Ville a à son actif l'organisation de trois importants congrès. Le Colloque international Vers des collectivités viables, qui s'est tenu en novembre 1999, a réuni près de sept cent personnes. Soixante-cinq conférenciers de plusieurs pays à travers le monde sont venus y présenter de nombreux exemples novateurs en matière de développement urbain durable. Ce colloque a été suivi de deux forums régionaux portant sur le même thème, l'un tenu à Québec également en novembre 1999, et l'autre, nommé Des villes habitables pour tous, tenu à Montréal en mai 2000. Ces trois événements ont contribué à éveiller la conscience des intervenants municipaux et à stimuler la communauté sur la nécessité de revoir nos modes de transport et nos pratiques de planification et d'aménagement du territoire des agglomérations. ♻️



VIVRE EN VILLE
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE



Ce bulletin a été reprographié sur du papier Bond de couleur Crème fait de 20 % de fibres post-consommation

Vous avez des commentaires, des questions concernant notre organisme ou nos différents projets?

**N'hésitez pas à nous contacter!
Nous nous ferons un plaisir de vous répondre!**

Quatre voies de communication s'offrent à vous :

Pour les traditionnels, le bon vieux courrier postal :

**Vivre en ville
1085 de Salaberry, bureau 313
Québec (Québec)
G1R 2V7**

Pour ceux préférant les contacts humains,
le téléphone : (418) 522-0011

Pour les branchés, le courriel
info@vivreenville.org

Pour les curieux, l'Internet !
www.vivreenville.org

FORMULAIRE D'ADHÉSION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE OU RENOUVELER
MA COTISATION COMME MEMBRE DE :

VIVRE EN VILLE
LE REGROUPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, RURAL ET
VILLAGEOIS VIABLE

- | | | |
|--------------------------|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | COTISATION / Individuel | • 10 \$/AN
• 30 \$/4 ANS |
| <input type="checkbox"/> | COTISATION / Organisme affilié | • 20 \$/AN
• 60 \$/4 ANS |
| <input type="checkbox"/> | COTISATION / Ass. professionnelle
Organisme parapublic
Ville (- de 5000 hab.) | • 40 \$/AN
• 120 \$/4 ANS |
| <input type="checkbox"/> | COTISATION / MRC
Communauté urbaine
Entreprise
Ville (+ de 5000 hab.) | • 75 \$/AN
• 225 \$/4 ANS |



NOM _____ ORGANISATION/VILLE/ENTREPRISE (s'il y a lieu)

RUE _____ APPARTEMENT _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (résidence) _____ travail _____

PRIÈRE DE LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :
VIVRE EN VILLE
1085, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 313, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2V7
TÉLÉPHONE: (418) 522-0011 TÉLÉCOPIEUR: (418) 522-7555 COURRIEL: info@vivreenville.org